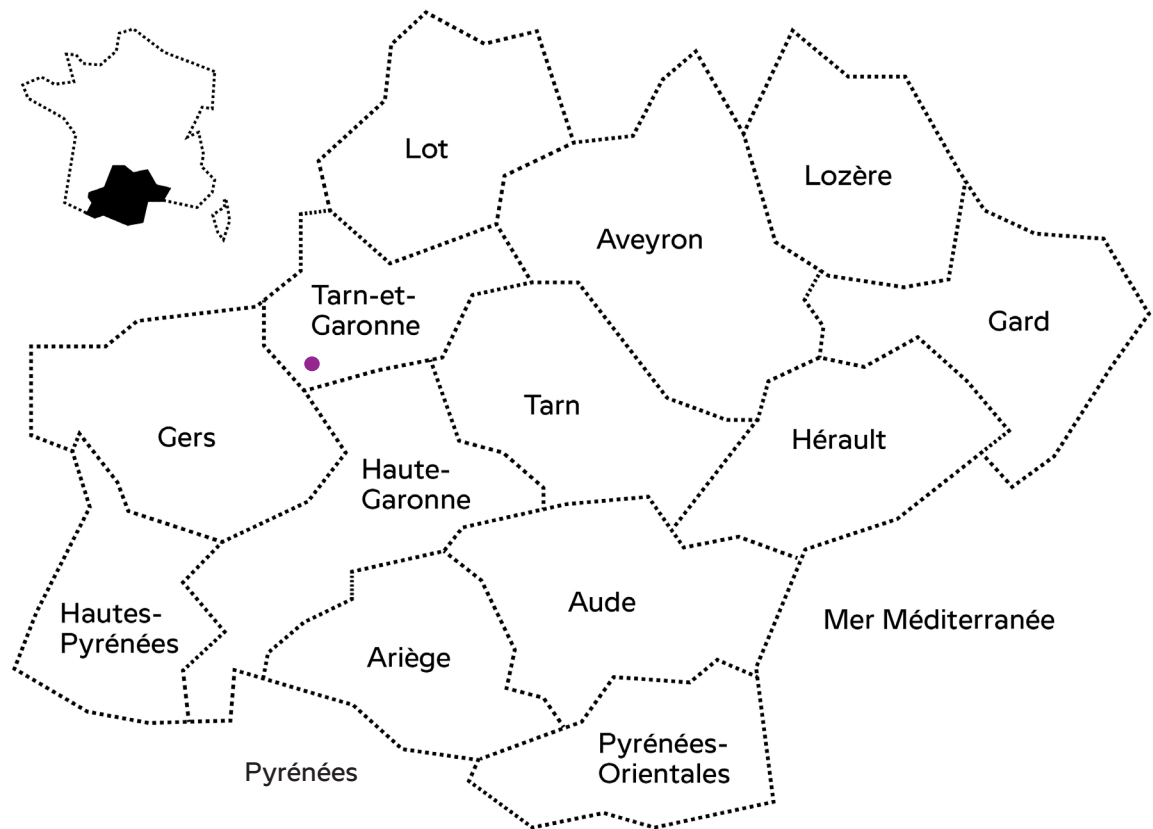




APPEL A PROJETS

RÉSIDENCE
DE TERRITOIRE

BEAUMONT DE LOMAGNE



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Occitanie films, grâce au soutien de la Direction régionale des Affaires culturelles Occitanie (DRAC / Ministère de la Culture) et en partenariat avec la Commune de Beaumont de Lomagne, lance un appel à projets pour une résidence de territoire.

Accompagner un geste de création, créer des liens avec les publics et les territoires, susciter des dialogues entre les disciplines, sont les objectifs de ce projet, qui réunira plusieurs acteurs culturels.

■ RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

L'artiste est amené à développer un travail de création de manière participative, en lien étroit avec le territoire de la résidence et en impliquant au maximum la diversité de ses habitants. Il s'agit donc davantage d'une résidence de médiation que d'une résidence de création basée sur un projet de l'artiste préexistant au contexte.

■ DOMAINE ARTISTIQUE

Réalisateur·trice ou collectif dans le champ du cinéma-audiovisuel

■ LIEU

A partir d'une base établie à Beaumont de Lomagne, la résidence pourra rayonner dans des communes avoisinantes de la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise.

■ CALENDRIER

15 jours en décembre 2021 : première période de résidence

3 autres périodes de quinze jours (modulable) entre janvier et juin 2022

Durée totale : 8 semaines

■ DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

1er octobre 2021

■ RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE

10 000 € TTC (déplacements, repas et matériel de tournage inclus)

ENJEUX ET CONTEXTE

■ CADRE INSTITUTIONNEL DE LA RÉSIDENCE DE TERRITOIRE

La DRAC Occitanie impulse une dynamique d'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle dans les territoires ruraux, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

La Résidence de Territoire a pour objet de favoriser la rencontre entre les habitants, un artiste, une oeuvre et une démarche créative en s'appuyant sur une présence artistique forte et des collaborations avec les acteurs du territoire. La Résidence de Territoire est une résidence d'éducation artistique et culturelle. Elle peut intégrer un volet création dans la mesure où la production est participative ; c'est-à-dire en lien avec les habitants.

« Pour l'artiste ou le professionnel résident, il s'agit, plus particulièrement, de s'engager dans une démarche expérimentale d'action culturelle, et plus précisément d'éducation artistique et culturelle, donnant à voir et à comprendre la recherche artistique qui l'anime ainsi que le processus de création qu'il met en oeuvre ».

La Résidence de Territoire vise à développer les synergies, croiser les publics et aller à la rencontre de nouveaux publics.

■ LES PARTENAIRES

Cette résidence, proposée grâce au soutien de la DRAC, est mise en oeuvre dans le cadre d'un partenariat entre la commune et le collectif d'associations de Beaumont de Lomagne & Occitanie films :

• **La commune de Beaumont de Lomagne :**

La Commune de Beaumont de Lomagne compte près de 4000 habitants. Pour concourir au dynamisme de son territoire, au bien-être de ses habitants et résidents, la Commune de Beaumont de Lomagne a choisi d'assumer pleinement le rôle qui pouvait être le sien en matière de développement culturel.

Il s'agit de prendre en compte la culture :

- Comme service à la population : la culture est un élément d'éducation et d'épanouissement de l'individu ainsi qu'un vecteur de cohésion sociale favorisant le « vivre ensemble » et l'exercice de la citoyenneté.
- Comme facteur de développement pour le territoire : la culture est facteur d'identification positive et participe à l'attractivité sociale, économique et touristique.
- Comme assise pour le projet communal : la culture favorise l'appréhension du projet communal dans sa globalité.

La politique et les interventions culturelles de Beaumont de Lomagne sont mises en œuvre par un groupe de travail constitué des services communaux et des associations du territoire, notamment l'association Socio Culturelle, Fermat Science et Cinélomagne, ainsi que la Médiathèque municipale.

A noter que le tissu associatif est très dynamique sur la commune : une cinquantaine d'associations y sont actives, notamment dans le domaine culturel.

- **Occitanie films** : www.occitanie-films.fr

L'Agence Occitanie films a pour mission de favoriser le développement du cinéma et de l'audiovisuel en région. En lien avec ses deux tutelles, la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et le Ministère de la Culture, elle attire et accueille les tournages de films, anime la filière professionnelle, diffuse les films liés au territoire, mène des actions d'éducation à l'image et assure le rôle de Pôle régional d'éducation aux images.

■ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE GÉNÉRAL

Concernant Beaumont de Lomagne et la communauté de communes de la Lomagne Tarn-et-Garonnaise (Voir document en annexe).

LA RÉSIDENCE

■ CHAMP ARTISTIQUE

Cinéma-audiovisuel

■ THÉMATIQUE

La Commune de Beaumont de Lomagne souhaite accueillir une résidence de territoire dont la thématique est l'alimentation et, par extension, la cuisine et la gourmandise, le moment du repas, le goût, les marchés, la culture paysanne locale, la transmission intergénérationnelle, le partage et le vivre ensemble qui sont reliés à l'ensemble de ces notions, etc.

Le croisement de la thématique avec le champ artistique cinéma-audiovisuel pourra être investi de manière très libre : travail à partir d'images d'archives documentant la vie paysanne du territoire, de sources INA* mises à disposition de l'artiste ou du collectif (voir le lien : vimeo.com/showcase/8491294), de ressources disponibles à l'association Fermat science sur l'évolution de l'alimentation à travers l'histoire, de la collecte de recettes auprès des habitants, d'échanges de pratiques professionnelles et/ou d'entretiens entre l'artiste (ou le collectif) et les producteurs, les artisans ou encore les cuisiniers locaux, d'une approche du 7ème art à travers les cinq sens...

Ces pistes sont mentionnées à titre indicatif mais ne sont pas restrictives.

La création cinématographique, quelle que soit l'entrée choisie, devra permettre d'offrir des espaces d'expression pour les publics rencontrés et d'ouvrir à la réflexion et à la construction de l'esprit critique autour de la thématique.

La forme d'expression est libre : elle pourra relever d'une approche documentaire, fictionnelle, expérimentale, en prise de vue réelle et/ou en animation, et prendre la forme d'un petit film, de simples séquences de travail et/ou montages, d'installation rassemblant différents types de supports...

** Créé en 1975, l'Institut national de l'audiovisuel (Ina), entreprise publique audiovisuelle et numérique, collecte, sauvegarde et transmet le patrimoine de la radio et de la télévision français. Installée à Toulouse depuis 1984, la délégation Ina Midi Atlantique représente toutes les missions de l'Ina sur le territoire du grand Sud-Ouest.*

■ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE LIÉS A LA THÉMATIQUE

Il existe sur le territoire lomagnol une culture gastronomique liée aux produits du terroir.

La culture paysanne est un marqueur identitaire fort, en particulier avec la culture de l'ail, richesse locale dont le commerce à l'échelle internationale a été impulsée par la pionnière Jeanne DURAN au milieu du 20^{ème} siècle (voir lien <http://www.beaumont-de-lomagne.fr/fr/ail-de-lomagne/commerce-de-lail.html>) mais aussi le melon, les noisettes, les conserveries fermières, le conditionnement de fruits secs....

Le marché sous la halle de Beaumont de Lomagne existe depuis 700 ans et cette dernière a, de tout temps, accueilli foires et marchés aux bestiaux.

De nombreux projets passés ou à venir sur le territoire font écho à la thématique et pourraient faire l'objet de collaborations. Des ateliers de cuisine de desserts d'antan, de cueillette, de découverte des abeilles vont être menés par l'Espace de Vie Social et des rendez-vous réguliers autour de la permaculture mis en place par l'Association socio-culturelle et la Fabrique (association de partage des savoirs). Une précédente édition de la Fête des maths a été consacrée à la cuisine, des lectures de contes et des concerts gourmands avec l'Orchestre baroque Les Passions ont été programmés lors de récentes saisons culturelles.

A noter également la présence sur la commune de jardins partagés ainsi que du lycée professionnel Norman Foster, seul établissement scolaire labellisé ECOCERT niveau 2 de la région Occitanie, dont la cantine propose des repas basés sur des produits locaux et bios.

Le musée du Miel, situé à proximité (Gramont), retrace les traditions des régions françaises mais aussi du monde liées au miel et ses dérivés, aux produits de la ruche, à l'apiculture et aux abeilles.

La présence dans le département de l'Abbaye de Belleperche qui accueille le Musée des arts de la table et du centre d'art La cuisine à Nègrepelisse, dédié à la création contemporaine et ouvert aux thématiques liées à l'alimentation et au design, sont également à souligner.

■ OBJECTIFS ET PRINCIPES GÉNÉRAUX

La Commune de Beaumont de Lomagne et Occitanie films partagent les objectifs suivants :

- Inviter un(e) ou plusieurs artiste(s) à poser un regard sensible sur le territoire et ses habitants
- Articuler le processus de création à un projet d'éducation à l'image en facilitant la rencontre entre l'artiste et les publics et en permettant à ces publics de participer à différentes étapes du travail de l'artiste,

La résidence comptera ainsi :

- Des temps de création de l'artiste (ou du collectif)
- Des temps de médiation avec les publics : participation au processus créatif, ateliers en lien avec la création, rencontres avec des personnes ressources, collectes de témoignages etc.
- Des temps de diffusion et de partage des étapes de travail avec les publics : ils pourront être organisés dans différents lieux du territoire et sous différentes formes, par exemple des séances de cinéma (en lien avec la thématique), articulées à des repas, pourquoi pas chez l'habitant, etc.

A titre indicatif, les temps de médiation et de diffusion avec les publics divers devront représenter autour de 50% du temps de résidence.

Le projet se clôturera par une restitution finale et un temps de convivialité au cinéma de Beaumont de Lomagne. La valorisation du projet s'opérera également à l'échelle régionale, via les opportunités liées aux activités d'Occitanie films.

NB : le projet peut intégrer la participation ponctuelle de collaborateurs (scénariste, preneur-euse de son, monteur-euse, par exemple)

■ LES PUBLICS

Les rencontres et ateliers seront à organiser avec trois types de public : le jeune public, le public familial et des publics en difficulté sociale.

Le choix des publics et structures d'appui (établissements scolaires, structures sociales, espace de vie sociale, maison de retraite, organismes professionnels, établissements publics, manifestations ou lieux de vie locaux...) se fera en concertation avec le groupe de travail et les partenaires de la résidence.

Il est néanmoins attendu de l'artiste ou de l'équipe artistique des propositions dans la candidature afin d'appréhender ses centres d'intérêt et motivations.

■ ACCOMPAGNEMENT DE L'ARTISTE

Un comité de pilotage assurera la construction et le suivi du projet de création et de médiation culturelle et artistique, dans une logique de prise en compte du contexte. Il se composera : de l'artiste (ou du collectif), d'un représentant de la DRAC Occitanie, des membres du groupe de travail municipal de Beaumont de Lomagne (composé d'élus et de représentants des associations Fermat Science, Association Socio-Culturelle et CinéLomagne ainsi que de la Médiathèque municipale) et d'un représentant d'Occitanie films.

■ CRITÈRES DE SÉLECTION

- Une attention particulière sera apportée à l'approche sensible, personnelle et artistique proposée par le-la réalisateur-trice (ou collectif). En découvrant ces lieux, en y passant du temps en immersion, en rencontrant les habitants, il portera un regard singulier sur ce territoire, qu'il partagera avec les publics.
- La notion de transmission étant une composante essentielle de cette résidence, le désir de l'artiste de fédérer autour de sa présence, de « faire ensemble », d'échanger par la création, la diffusion et la pratique artistique sera pris en compte. En termes de savoir-être, une qualité d'écoute et une aptitude à interagir avec son environnement social seront également appréciées.

■ CALENDRIER PRÉVISIONNEL

15 jours en décembre 2021 : première période de résidence

3 autres périodes de quinze jours (modulable) entre janvier et juin 2022

■ LES CONDITIONS DE RÉSIDENCE

La Commune de Beaumont de Lomagne mettra à la disposition de l'artiste ou de l'équipe artistique des locaux pour travailler ainsi que l'hébergement pour la durée de la résidence.

L'artiste (ou le collectif) pourra également utiliser comme support les structures culturelles de la Commune de Beaumont de Lomagne (cinéma, médiathèque, espaces de création de spectacles) et des partenaires culturels associés à l'appel au projet.

■ RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE (OU DU COLLECTIF)

10 000 € TTC (déplacements, repas et matériel de tournage inclus)

■ CALENDRIER

Publication de l'appel à projet : 30 juillet
Date limite de participation : 1er octobre
Pré-sélection : 22 octobre
Oraux des candidats pré-sélectionnés : 9 novembre
Décision finale : 12 novembre au plus tard

■ JURY

Représentants de la DRAC Occitanie
Représentants d'Occitanie films
Représentants du groupe de travail de la commune de Beaumont de Lomagne
Représentants de l'Education nationale
Un artiste lauréat d'un précédent appel à projets pour un résidence de territoire

■ PIÈCES A FOURNIR

Présentation de la démarche générale de l'artiste
CV et réalisations précédentes
Note d'intention rédigée sur le projet avec une partie détaillée consacrée au projet d'actions avec les publics ainsi qu'une partie détaillée consacrée à la restitution (10 pages maximum).

Le dépôt du dossier se fait exclusivement en format numérique à l'adresse :
marie@occitanie-films.fr

■ CONTACTS

• Marie Chèvre
Chargée de l'éducation aux images (Toulouse) / Occitanie films
marie@occitanie-films.fr